



## Prévention en santé orale L'expérimentation de forfaits préventifs au cabinet dentaire

L'UFSBD salue la mobilisation des partenaires conventionnels pour expérimenter une approche préventive plus globale en cabinet dentaire **sous forme de forfaits**. L'UFSBD se félicite que cette recommandation d'une démarche préventive placée au cœur des pratiques professionnelles en cabinet dentaire soit enfin reconnue et rémunérée.

Le Journal Officiel du 20 mars 2021 acte **« l'Expérimentation de Prévention en Santé Orale » dite « EXPRESO »**.

Cette expérimentation a pour objectif la prise en charge des pathologies orales à leur stade précoce afin d'éviter un recours ultérieur aux soins invasifs, via des groupes d'actes à rémunération forfaitaire adaptés au profil des patients.

**Le dispositif sera testé, pendant 3 ans, dans les régions Bretagne et Pays de la Loire**, choisies pour leurs taux de participation important

aux examens bucco-dentaires, et étendu à l'ensemble du territoire si l'évaluation est concluante.

**320 chirurgiens-dentistes volontaires seront formés pour appliquer ce projet à 15.000 patients âgés de 18 à 21 ans.** Ils effectueront un bilan carieux, parodontal et d'érosion. Puis ils établiront un niveau de risque global (faible, élevé, extrême) qui dictera **trois forfaits de prise en charge différents.**

**Au-delà de cette tranche d'âges, l'UFSBD recommande cette approche aussi à des âges clefs à 35 ans et 55 ans notamment vis-à-vis de prévention des maladies parodontales.**



**CONTACTS PRESSE**

**[Dr.XavierBraeckvelt@ufsb.fr](mailto:Dr.XavierBraeckvelt@ufsb.fr)**

**[ChristineLecointe@ufsb.fr](mailto:ChristineLecointe@ufsb.fr) – 01 44 90 72 84**